

L'INAUGURATION DE L'ESPACE SENSIBLE DE MEYLIEU

Jeudi 17 mai à 14h00

Rendez-vous : [Parking des Deux Becs, Meylieu, 42210 Montrond-les-Bains](#)

Aux côtés de ses partenaires, le Département de la Loire s'est engagé à réhabiliter un ancien site industriel et à réaliser divers aménagements écologiques. Par exemple, un ancien transformateur électrique a été transformé en refuge pour la faune sauvage : hirondelles, mésanges, chauves-souris, chouettes, musaraignes, hérissons, insectes, reptiles, etc. Au cœur de la plaine du Forez, cet espace naturel sensible offre aujourd'hui une balade rafraîchissante sur les bords de la Loire.

Pour plus d'informations :

Véronique BELIN 04 77 48 40 29 – sensibilisation.environnement@loire.fr

Département de la Loire - Service environnement - 22 rue Balaÿ – 42021 Saint-Étienne cedex 1



INAUGURATION DE LA PROPRIÉTÉ DÉPARTEMENTALE DES DEUX BECS

Réhabilitation d'une ancienne friche industrielle

Présentation de l'ENS :

Située sur les communes de Montrond-les-Bains et Boisset-les-Montrond, la propriété départementale des deux becs tient son nom du fait que les rivières la Mare et la Coise confluent ici avec la Loire.

Répertorié dans l'inventaire des Espaces Naturels de bords de Loire de 1997, le Département a acheté ces sites classés prioritaires en 2000 pour la rive gauche (Bec de mare) et en 2001 pour la rive droite (Bec de Coise, Ripisylve et Gravières de Meylieu). En 2013, la maîtrise foncière s'est poursuivie sur différentes parcelles mitoyennes ayant un passé industriel afin de constituer le site tel qu'il est aujourd'hui.

La propriété départementale représente **une surface de l'ordre de 39 ha**. Elle est composée de 4 entités :

- **Au Nord**, en rive droite du fleuve, une zone d'érosion active longe une bande de terrain agricole. Cette bande a un grand intérêt fonctionnel, c'est ici que le fleuve peut éroder les terrains et ainsi de recharger son lit en matériaux. Ce mécanisme naturel permet de reconstituer le matelas alluvionnaire et de limiter les phénomènes d'incision du lit du fleuve et ses conséquences catastrophiques (perte de stabilité des ponts, déconnexions des captages d'eau potable, perte d'habitats pour la vie piscicole, ...)
- **À l'Ouest**, en rive gauche du fleuve, un espace prairial est exploité de manière extensive par un agriculteur.
- **Au Sud**, en rive droite du fleuve, une vieille ripisylve s'est développée sur une très ancienne zone d'extraction de granulats. Cette forêt, composée de diverses essences à bois tendre (saule et peuplier) et à bois durs (chêne et frêne) entasse les gravières. Un de ses intérêts principaux est lié à la présence d'un bras actif de Loire qui serpente au cœur de cette zone très sauvage.
- **Au Sud-Est**, une ancienne zone de traitement des granulats et de fabrication des enrobés réhabilitée.

Pour la gestion de cette propriété, le Département a défini plusieurs objectifs :

- **préserver une vieille forêt** de rives par une gestion sylvicole douce et durable,
- **laisser à la Loire la capacité de reconstituer sa charge alluvionnaire** en acceptant l'érosion latérale,
- **mettre en place une gestion agricole** respectueuse de l'environnement tant sur les secteurs en prairies (respect d'un nombre de vaches par hectare) que sur les labours (mise en place d'enherbement pour filtrer les intrants à la Loire),
- **ouvrir ce site et le faire connaître du grand public.**

L'ouverture au public s'est faite suite aux acquisitions de 2000 et 2001. Ainsi, **un sentier de 1,2km et un parking ont été créés**. Le cheminement permet d'évoluer au sein de la ripisylve et des gravières. Le « sentier de la forêt vierge » est équipé de **trois panneaux thématiques** qui présentent les particularités du site au visiteur.

Réhabilitation de l'ancienne friche industrielle :

L'ENS comprend également **un ancien site industriel lié à l'extraction d'alluvions et à leur traitement** en vue de la fabrication de granulats puis à leur utilisation en Béton Prêt à l'Emploi (BPE) ou en enrobés routiers par l'intermédiaire d'unités de production de BPE ou d'enrobés.

Après la cessation de l'activité d'extraction, ces terrains n'ont pas fait l'objet d'un nouvel usage déterminé.

Le Département, avec la commune de Montrond-les-Bains et la communauté de communes de Forez-Est, s'est donc engagé aux côtés des Carrières de la Loire DELAGE et du groupe CEMEX pour réhabiliter cette ancienne zone industrielle. Ce partenariat public /privé est le premier conclu à cette échelle par le Département.

Le protocole d'accord a ainsi été signé entre les collectivités et les industriels en 2013. Il définit les modalités de la réhabilitation du site, en mettant en avant sa vocation à préserver des milieux naturels de qualité en lien avec un environnement proche. L'objectif principal est de rendre le site à son état d'origine, un habitat naturel qui sera source de biodiversité et où le paysage sera propice à l'accueil du public.

Pour effacer les traces de l'occupation industrielle de l'homme, les deux entreprises ont pris en charge les travaux de modelage du terrain, de démolition des structures bétons existantes. Puis elles ont creusé les emplacements des futures mares, amenées de la carrière de Bellegarde et de la gravière de Chambéon, des matériaux terreux et des galets pour parfaire le projet paysager. Au total, ce modelage aura nécessité plus de 200 heures de travail !

Les terrains ainsi nettoyés, ont ensuite été vendus ou loués au Département, qui a réalisé différents aménagements écologiques avant de l'ouvrir au public.

Ces aménagements écologiques sont les suivants :

- *création de mares,*
- *plantation de haies champêtres,*
- *mise en place d'une prairie sèche,*
- *installation de plages de galets,*
- *reconversion d'un ancien transformateur en habitat à faune* (travail conduit par la LPO Loire),
- *création d'un sentier accessible aux personnes à mobilité réduite, s'insérant dans les parcours de randonnée existants et comprenant une signalétique.*

Le coût total des travaux liés aux aménagements écologiques est de 80 000 € HT.

- **5 000 € de la commune de Montrond-les-Bains**
- **5 000 € de l'ex communauté de communes du Pays de Saint-Galmier**
- **70 000 € du Département de la Loire**

Au total, ce sont plus de 6 hectares qui ont été restaurés. L'ensemble des travaux a été financé par les industriels, la commune de Montrond-les-Bains, la communauté de communes de Forez-Est, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Département de la Loire.

Aujourd'hui, le promeneur peut garer son véhicule sur le parking des 2 becs, puis entreprendre une visite à pieds le long du **sentier de la forêt vierge** et profiter d'une balade rafraichissante sur les bords de la Loire. Un équipement l'informerait sur les différentes variétés végétales qui l'entourent.

S'il est plutôt attiré par la massive silhouette du château de Montrond, il montera sur le **promontoire** érigé là où était le quai de chargement des camions de la carrière. De ce ponton, il pourra observer la vie animale sur l'horizon qui s'offre à lui, sur 360° !

Enfin, après une balade en bicyclette qui pourrait le conduire jusqu'à Montrond-les-Bains, par exemple, il longera sur le chemin du retour, **l'ancien transformateur électrique**, aujourd'hui complètement **réhabilité en refuge** pour la faune sauvage avec la pose de nichoirs à hirondelles et mésanges, des aménagements pour les hérissons, musaraignes et lérots, l'installation d'un hôtel à insectes, des équipements intérieurs pour l'accueil d'une colonie de chauve-souris et de la chouette effraie.

